

INCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GALC

Evénement :	collision au parking avec un aéronef stationné.
Causes identifiées :	informations au passager insuffisantes avant le vol, perturbation des actions lors la procédure d'arrêt de l'aéronef.

Conséquences et dommages :	hélice endommagée.
Aéronef :	avion Piper PA-28-181 "Archer 2".
Date et heure :	mardi 22 juillet 2003 à 21 h 00.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Aix-les-Milles (13).
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote, 43 ans, PPL de juin 2003, 100 heures de vol environ dont 8 heures sur type.
Conditions météorologiques :	vent 180° / 08 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 3 300 pieds, température 28 °C, QNH 1 016 hPa.

Circonstances

Après un vol local d'une heure avec un passager le pilote arrête l'avion à son poste de stationnement. Il explique qu'il actionne les freins avec les pieds tout en tirant le levier du frein de parking de la main droite. A cet instant, le passager veut se détacher. Il l'en dissuade d'un geste de la main droite et lui demande d'attendre l'arrêt du moteur. Immédiatement après, pensant avoir serré le frein de parking, il se tourne pour saisir la check-list située derrière lui sur la banquette arrière. Ses pieds sont toujours positionnés sur les freins. Pendant ce temps, l'avion se déplace, son hélice endommage un Piper PA 28 stationné devant.

Aucune anomalie technique n'est relevée sur les systèmes de freinage de l'avion.

Le pilote indique qu'il n'a pas verrouillé le levier de frein de parking lorsqu'il a empêché le passager de se détacher et qu'en se retournant, la pression de ses pieds sur les freins s'est relâchée.

Il s'agissait du premier vol du passager n'ayant aucune connaissance aéronautique.

Le pilote indique qu'il n'a pas trouvé d'endroit approprié à l'avant de la cabine lorsqu'il a voulu ranger la check-list et qu'il a posé celle-ci sur la banquette arrière.